

# CGT



# SUD

## Première négociation du PSE chez Michelin

### ECHEC TOTAL

Aucune volonté de l'employeur à vouloir négocier !!!! La répression, la Peur est plus facile pour Michelin que d'écouter les demandes des Organisations Syndicales.

Michelin fait encore voir son vrai visage qui est celui de la répression, de la peur qu'il a instaurée dans ses usines à l'image des 5 salariés qu'il a sanctionné ou plutôt exécuté avec comme sentence licenciement pour faute lourde.

CGT

**L'intersyndicale engagera tout ce qui pourrait être mis en œuvre pour les aider.**

SUD

Michelin préfère terroriser ses salariés que de se mettre autour de la table pour négocier. Rappelez-vous quand nous étions tous dans l'action au mois de juin et de juillet pour dire non à ce plan de destruction d'emplois cette même direction nous disait d'aller négocier.

Lundi 7 et mardi 8 septembre nous sommes allés à Paris pour entamer ces négociations avec les revendications établies lors de nos conflits :

Aucun licenciement, Reconnaissance de la pénibilité au travail, Obligation de se mettre autour de la table pour négocier comme cela avait été écrit lors de la médiation du 23 juillet par le directeur départemental du travail.

Au lieu de cela, Michelin continue de ne pas entendre et provoque à nouveau. Il provoque dans la non écoute de ce que les Organisations Syndicales ont à lui dire, pour preuve voici la déclaration commune de toutes les organisations : CGT, SUD, CFDT, CFTC, UNSA, CFE/CGC et FO.

#### Déclaration :

**Les O.S ont bien entendu la direction sur le projet de déroulement de la négociation.**

**La délégation intersyndicale du personnel poursuit un double objectif :**

- Assurer un libre choix des salariés dans la poursuite de leur parcours professionnel
- Sécuriser l'avenir des personnes et de leur famille

**En conséquence, nous demandons fermement de fixer l'ordre du jour sur les points suivants :**

- **Aucun salarié à Pôle Emploi avant 2013 : via un congé de mobilité ou autres mesures**
- **Négociation des indemnités : mutation, rupture et maintien des rémunérations (mesures d'âge)**
- **Autres points du PVF**
- **Autres points des PSE UMO/UJO.**

**Pour la délégation de l'intersyndicale du personnel, cette chronologie des points à l'ordre du jour est essentielle à la poursuite d'une négociation constructive.**

Voilà cela est très clair, nous sommes dans une dynamique de lutte pour qu'aucun salarié ne soit licencié et les plus fragiles d'entre eux « ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas partir en mobilité interne ou externe, qui veulent tout simplement rester ici à Blanzay » soient protégés dans le temps.

C'est bien pourquoi nous demandons un accompagnement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013 afin de laisser le temps à ceux qui seraient désignés, licenciés de pouvoir retrouver un véritable emploi sous couvert de l'entreprise c'est ce que l'on appelle le congé de mobilité.

Après c'est à Michelin de mettre les conditions pour que les salariés désireux de partir partent, mais c'est à Michelin de se conformer à ses engagements en terme d'emplois.

Nous avons eu un CE extraordinaire le vendredi 4 septembre ou nous avons eu le compte rendu de l'expert qui nous démontre que ;

Aucunes justifications économiques valident la demande de licenciement économique donc l'intersyndicale se réserve le droit d'aller en justice pour faire invalider cette restructuration, c'est pour cela que nous avons procédé au vote pour mandater le secrétaire du CE afin d'ester en justice. La non négociation de la part de l'employeur nous poussera-t-elle à aller en justice ? Nous en gardons le droit.

Michelin a pris la responsabilité de supprimer 477 emplois directs, plus tous les emplois des entreprises de sous-traitances, tous les artisans locaux et à cela se rajoute les 5 salariés licenciés pour faute lourde. Quand va-t-il s'arrêter de casser l'emploi au seul titre du profit et de la rentabilité financière ??????

Pour dire STOP à la casse de nos emplois,

Pour dire NON à la répression et aux pressions exercées sur les salariés qui  
Défendent leurs emplois.

Pour dire OUI à la reconnaissance de la pénibilité au travail,

Pour dire OUI à la retraite anticipée à taux plein,

Pour dire OUI au congé mobilité jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour n'avoir  
aucun licenciement.

Pour dire OUI au libre choix de chaque salarié dans les meilleurs conditions

**Alors pour que tout cela AVANCE**

**L'intersyndicale CGT / SUD**

**APPELLE de 2H00 à 8H00 de GREVE le vendredi 11 Septembre**

Grand Rassemblement devant l'usine a **11H00** avec prises de parole des  
délégations d'élus du personnel des autres sites Michelin France.

Débat avec les salariés sur leur avenir.

Les Familles, Les Amis sont les bienvenus nous devons rester mobilisé.

**TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE.**